

Les aides aux saisons culturelles : 3 niveaux d'intervention

Le premier niveau d'intervention concerne les scènes labélisées par l'Etat, répondant à un cahier des charges précis.

Type d'acteurs	Critères d'appréciations particuliers	Financements
Scènes ou programmations d'intérêt départemental	Répondent aux conditions d'éligibilité générales et : <ul style="list-style-type: none"> • Programment des artistes professionnels reconnus nationalement • Portent des actions culturelles envers les habitants (EAC) • Accueillent des artistes savoyards en résidence • Sont impliquées dans les réseaux animés par le Département et inscrites dans réseaux à plus larges échelles (notamment régionaux) 	10 000 à 20 000 € Dans le cadre des contrats départementaux
Les saisons culturelles locales	Ne répondent pas à l'ensemble des critères, mais : <ul style="list-style-type: none"> • Participent à l'animation locale de leur territoire, en programmant des spectacles professionnels. • Représentent une offre de proximité dans des territoires éloignés des grands centres urbains. 	< 10 000€ Contrats départementaux

Les aides aux festivals : 2 niveaux d'intervention

Type d'acteurs	Caractéristiques	Financement
Festivals d'intérêt départemental	Répondent aux conditions d'éligibilité générales et : <ul style="list-style-type: none"> • Font l'objet de retombées économiques significatives / retombées presse (nationales) • Bénéficient d'une fréquentation importante (rayonnement et diversité des publics) • Déploient des actions culturelles pleinement intégrées au projet (scolaires, public fragile, jeunes, etc.) • Développent des actions innovantes : dans la programmation (format numériques, hybrides, nouvelles esthétiques), lieux insolites ou nouveaux, démarche participative avec le public... 	> 10 000€
Festivals d'intérêt local	Ne répondent pas à l'ensemble des critères, mais représentent un intérêt pour le territoire dans lequel ils sont implantés : <ul style="list-style-type: none"> • Offre culturelle dans un secteur peu doté ou particulièrement isolé géographiquement, • Esthétique « rare » ou d'un format particulièrement innovant, • Participation active des habitants, prise en compte de publics en difficulté, • Prise en compte d'autres enjeux du territoire : touristiques, sociaux, écologiques. • Pour l'accueil en diffusion ou en création d'équipes artistiques savoyardes, des aides complémentaires peuvent être apportées. 	< 10 000€ Contrats départementaux